

8675041211 Date d'impression: 04.02.2021 Version: 8 / FR Master No. MA-211

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

POS 5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

Cleaning material/ Detergent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/distributeur

EBERHARDT

18 rue des Frères Eberts - BP 30083 -

67024 Strasbourg Cedex 1

No. de téléphone 03.88.65.71.71

Adresse email: chloe.cabassut@eberhardt.fr

Web: www.eberhardt.fr

Adresse/fabricant

BÜFA Reinigungssysteme GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30 26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0 No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Page 1(7)

Composants sensibilisants

EUH208 Contient Oranger doux, extraits

Peut produire une réaction allergique.



8675041211 Version: 8 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

Conseils de prudence

P280.9 Porter un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

cumènesulfonate de sodium

No. CAS 15763-76-5 No. EINECS 239-854-6

Numéro 01-2119489411-37XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Eye Irrit. 2 H319

2,2'-Iminodiéthanol

No. CAS 111-42-2 No. EINECS 203-868-0

Numéro 01-2119488930-28-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 3 %

Acute Tox. 4 H302 STOT RE 2 H373 Skin Irrit. 2 H315 Eye Dam. 1 H318

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS 112-34-5 No. EINECS 203-961-6

Numéro 01-2119475104-44-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Eye Irrit. 2 H319

Oranger doux, extraits

No. CAS 8028-48-6 No. EINECS 232-433-8

Numéro 01-2119493353-35-XXXX

d'enregistrement

Concentration \Rightarrow 0,1 < 1 %

Flam. Liq. 3 H226 Asp. Tox. 1 H304 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 2 H411

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours



8675041211 Version: 8 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudement. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



8675041211 Version: 8 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

Valeurs limites d'exposition

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Liste VLEP

Valeur 67,5 mg/m³ 10 ppm(V) Valeur limite à courte terme 101,2 mg/m³ 15 ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la

grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP:84; FT:254

2,2'-Iminodiéthanol

Liste VLEP

Valeur 15 mg/m^3 3 ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la

grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 49, 49 bis; FT: 147

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gents de protection

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide Couleur ambrée

Odeur odeur spécifique au produit

valeur pH

Valeur 9,0 à 10,0

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

Densité

Valeur env. 1,01 kg/l

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Viscosité

Valeur env. 25 s

méthode DIN 53211 4 mm

9.2. Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.



8675041211 Version: 8 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE > 10.000 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

Sensibilisation (Composants)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-



8675041211 Version: 8 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE) 0 %

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

30 % et plus:

agents de surface non ioniques

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.



* POS 5			Date de révision: 15.12.2020
# 8675041211	Version: 8 / FR	Master No. MA-211	Date d'impression: 04.02.2021
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		
H315	Provoque une irritation cutanée.		
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.		
H318	Provoque de graves lésions des yeux.		
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
abréviations			

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4	
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2	
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3	
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée	
	STOT rép., Catégorie 2	

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.